# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**NATURE DU MARCHE :** Marché public de travaux

## POUVOIR ADJUDICATEUR

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**
Collectivité Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon
2 Place Monseigneur François Maurer
BP 4208
97500 Saint-Pierre et Miquelon
Téléphone : 0508410102 Télécopieur : 0508412297
Courriel : accueil@ct975.fr
Adresse Internet (URL) : http://www.spm-ct975.fr/
Adresse du profil d'acheteur (URL) : http://www.spmct975.fr/lacollectivite-territoriale/la-direction-generale-des-services-dgs/commande-publique/

## OBJET DU MARCHE

**Objet du marché :**
Réfection de la piste de la Patinoire de Saint-Pierre

**Type de marché de travaux :** Exécution

**Classification CPV**
Objet principal : 45223220-4

**Lieu d'exécution :** Patinoire de Saint-Pierre, 97500 Saint-Pierre et Miquelon

**L'avis implique :** un marché public

## CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Réfection de la piste de la Patinoire de Saint-Pierre

**Nature et étendue des travaux :**
Démolition piste existante
Réfection piste
Réfection rambarde

**Acceptation des variantes :** Non

**Prestations divisées en lots :** Non

## CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

**Cautionnement et garanties exigés :**
* Retenue de garantie pouvant être remplacée par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire ;

**Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :**
* Origine du financement : Budget de la Collectivité Territoriale ;
* Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;
* Les prix seront révisables ;
* Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde ;
* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**
Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :
- soit avec un entrepreneur unique ;
- soit avec des entrepreneurs groupés conjoints ou des entrepreneurs groupés solidaires.
Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.
Le candidat remettant une candidature, pour la présente consultation, en tant que membre d'un ou plusieurs groupements pourra le faire à titre individuel.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Situation juridique - références requises :**

* Les documents et renseignements mentionnés à l'article 48 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, à cet effet le

candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat;
* La forme juridique du candidat ;
* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;
* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché

* Le pouvoir adjudicateur ne retient que les interdictions de soumissionner prévues à l'article 45 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015;

**Capacité économique et financière - références requises :**

* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;
Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

**Référence professionnelle et capacité technique - références requises :**

A - Expérience : cf. règlement de consultation

B - Capacités professionnelles : cf. règlement de consultation

C - Capacités techniques : cf. règlement de consultation

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

**Marché non réservé à des ateliers protégés.**

## CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

## PROCEDURES

**Type de procédure :** Procédure adaptée.

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des offres à négocier : Non

**Conditions de délai**
Date limite de réception des offres : 15 / 03 / 2017 à 12 h 00 heure de Saint-Pierre et Miquelon
Délai minimum de validité des offres : 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :** DTAM-SRCB-PATINOIRE PISTE

**Autres informations :**
* Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;
* Unité monétaire utilisée, l'euro ;
* Les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions de l'article 55 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 sont éliminées ;
* A titre indicatif, les travaux commenceront vers le mois de mai 2017 pour une durée de 6 mois maximum ;
* Il ne s'agit pas d'un marché a caractère périodique ;
* Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;

Modalités d'ouverture des offres
* Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non
* L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :
* Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de la candidature ;

Conditions de remise des offres ou des candidatures :
* Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;
* Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, L'offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé.
* La copie de sauvegarde, prévue à l'article 41 III du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde" ;
* Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues ;
* Le mode de transmission des offres retenu est l'échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation. Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les offres transmises sous format papier ou sur un support physique électronique.
* Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 15 juin 2012. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément.
* Les offres transmises par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (http://www.spmct975.fr/lacollectivite-territoriale/la-direction-generale-des-services-dgs/commande-publique/), sous la référence publique "DTAM-SRCB-PATINOIRE PISTE", le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

## PROCEDURES DE RECOURS

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**
Tribunal Administratif de Saint-Pierre et Miquelon
Place du Lieutenant-Colonel Pigeaud
BP 4200
97500 Saint-Pierre et Miquelon
Téléphone : 0508411030 Télécopieur : 0508412712
Courriel : courrier@spm.gouv.fr

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :**
* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;
* Référé Contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ou à défaut 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;
* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;
* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

**Organe chargé des procédures de médiation :**
COMITÉ CONSULTATIF INTERRÉGIONAL DE RÈGLEMENT AMIABLE MARCHÉS PUBLICS DE PARIS
5 Rue Leblanc 75911 PARIS Cedex 15
Tel : 0182524267 – Fax:0182524295
Courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr .

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION :** 16/02/2017

# PUBLICATION AU BOAMP

**Département de publication :** 975

**Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :**
[– ]Services généraux des administrations publiques

## CLASSIFICATION DES PRODUITS

**Produits associés à cette annonce :**
[– 45223220-4] 45 - Travaux de construction

## FACTURATION

**Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP :** DTAMSRCBPATIPISTE